

groupe ou une communauté spécifique qu'il doit servir. Il peut s'agir aussi bien de membres du public que de fonctionnaires. Le sous-chef peut considérer que le seul moyen efficace d'assurer le service au groupe client est de doter le poste par un employé qui possède la compétence requise dans les deux langues officielles au moment de sa nomination.

On trouvera des postes bilingues impératifs de cette catégorie quand les services à fournir sont directement reliés au bien-être social, culturel ou économique de la communauté ou du groupe bénéficiaire du service. Par exemple: un poste dont les fonctions consisteraient principalement à fournir des conseils en matière de pêcheries à une population linguistiquement hétérogène ou un poste dont les fonctions principales consisteraient à donner des conseils en main-d'oeuvre ou à développer les activités communautaires. Il peut également s'agir d'un poste qui représente un lien essentiel dans la Fonction publique pour les membres appartenant à une minorité linguistique. Prenons le cas d'une unité ayant des contacts essentiellement avec un des groupes d'une des langues officielles, mais dont les fonctions peuvent également affecter les membres de l'autre groupe linguistique (c'est-à-dire le groupe minoritaire); il peut être important dans un tel cas que l'unité soit composée de membres des deux groupes linguistiques, ceci afin de mieux représenter les intérêts des groupes clients, dans la prestation des services dans les deux langues.

B. Postes bilingues ayant une portée opérationnelle importante.

Dans certaines circonstances, les fonctions d'un poste bilingue particulier auront une répercussion immédiate et importante sur l'aspect opérationnel de certaines activités. Etant donné la nature des fonctions